

Maître Christophe MORETTO
SELARL ARCANTHE
AVOCATS au barreau de TOULOUSE
4 allées Paul FEUGA – 31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.52.36.83

Maître Rémy SAGARD
SCP SAGARD CODERCH HERRE et ASSOCIES
AVOCATS au barreau des PYRENEES ORIENTALES
13 rue de l'Ange – 66000 PERPIGNAN
Tél : 04.68.34.42.13

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION - A SAILLAGOUSE (66800)

**LOT 1 : Maison de maître avec dépendances et jardin attenant 23
Rue Carrer del Mitg – Mise à prix : 145.000 € (CENT-QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères**

**LOT 2 : Parcelle de terre agricole – Mise à Prix : 5.000 € (CINQ MILLE EUROS)
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères**

L'adjudication aura lieu le **VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 9H00**, à l'audience des criées du
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERPIGNAN, 5 Boulevard des Pyrénées, (salle du Tribunal de Commerce –
entrée par le 4 rue André Bosc), 66000 PERPIGNAN.

LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE

Ayant pour Avocat Plaidant : Maître Christophe MORETTO
Et pour Avocat Postulant Maître Rémy SAGARD

ET EN PRESENCE DE :

1.

CO-LICITANTS

DESIGNATION

LOT N°1 de la vente : Ancienne maison de maître avec dépendances et jardin attenants sis au n°23 rue dite carrer des Mitg, à SAILLAGOUSE (66800), en cœur de ville, cadastrée section AE n°29 pour une contenance de 10a 41ca. Les dépendances comprennent un appartement édifié sur deux niveaux avec deux chambres, un studio de plain-pied et un garage. La maison de maître est une ancienne bâtisse datant de 1815 comprenant un rez-de-chaussée surélevé de deux étages avec combles, pour une surface d'environ 437m².

Ce bien est libre de toute occupation

LOT N°2 de la vente : Parcelle de terre agricole située à SAILLAGOUSE (66800), cadastrée Section AI n°15, lieudit LE PLA pour une contenance de 84a54ca.
Elle fait l'objet d'un bail à ferme verbal.

VISITE DES LIEUX

- **Lot n°1** : Visite par commissaire de justice le **lundi 24 mars 2025 à 14h30**
- **Lot n°2** : visite libre

CONDITIONS DE LA VENTE

Pour tous renseignements relatifs à la vente, consulter le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN (RG 25/00010) aux jours et heures prévus à cet effet, au cabinet l'avocat poursuivant (uniquement sur rendez-vous) ou sur Internet (www.avoventes.fr)

Les enchères ne peuvent être portées que par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de PERPIGNAN.

OUTRE LES CHARGES, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE.

FRAIS DE POURSUITES EN SUS DU PRIX, OUTRE LA TVA, LE CAS ECHEANT.

TOULOUSE, le 12 février 2025

Maître Christophe MORETTO, Avocat signé